

Les restrictions d'accès aux terres à Gaza

6 février 2015

Première Urgence - Aide Médicale Internationale (PU-AMI) a le plaisir de vous annoncer la publication de sa deuxième lettre d'information, « [Destruction de récoltes et insécurité dans la zone d'accès restreint \[ARA\] dans la Bande de Gaza](#) ». PU-AMI souhaite présenter ici les contraintes liées aux restrictions d'accès dans l'ARA et leur impact sur la population palestinienne. En effet, depuis 2009 l'organisation travaille avec des agriculteurs dans cette zone.

Ces restrictions, qui s'étendent sur près de 1,5 km depuis la barrière avec Israël (vers l'intérieur de la bande de Gaza), empêchent les habitants de Gaza d'avoir accès à des moyens de subsistance locaux pourtant vitaux. La guerre de l'été 2014, et notamment l'invasion terrestre israélienne, ont détruit une large partie de ces terres. Leur réhabilitation est aujourd'hui mise à mal par les restrictions d'accès.

C'est ainsi plus du tiers des terres arables de la bande de Gaza qui ne peut pas être exploité (ou du moins, qui ne peut l'être que partiellement). Les restrictions viennent compliquer une situation qui est déjà au bord de l'effondrement, avec des importations et des exportations rendues quasi impossibles par le blocus en vigueur depuis huit ans.

Les fermiers de la bande de Gaza ont donc besoin que ces restrictions soient levées. En attendant, il est nécessaire que les règles d'accès à l'ARA soient énoncées de manière transparente et appliquées de façon cohérente par les autorités israéliennes, dans le respect du droit international.

Nous vous invitons à lire la lettre d'information pour plus détails. Elle est disponible en pièce-jointe ainsi qu'en cliquant sur ces liens, en [français](#) et en [anglais](#).

[Factsheet #2 ARA in Gaza Fr](#)

[Publish at Calameo](#) or [read more publications](#).

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Les-restrictions-d-acces-aux,4216>